

► Contribuons à la restauration de notre patrimoine !

◆ ◆ LE PROJET

Malgré les derniers travaux menés de 1999 à 2006, l'église, aujourd'hui dans un état de conservation très inquiétant, connaît de nombreux désordres de structure. Il devient urgent d'en entreprendre la restauration et d'en assurer en tout premier lieu le clos et le couvert. La première tranche concerne la restauration de la flèche en pierre, de la nef, du transept sud et d'une partie de la toiture de la mairie.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Dominant de sa flèche et de ses puissantes tours la capitale de l'Auxois, l'église Notre-Dame « est un des monuments les plus remarquables de la Bourgogne », comme l'écrit Prosper Mérimée en 1844. Église priorale dépendant de l'abbaye bénédictine de Flavigny, puis collégiale desservie par des chanoines, Notre-Dame est reconstruite à partir des années 1220. Le célèbre tympan de la Porte des Bleds est un témoin majeur de la sculpture du XIIIe siècle. Le chantier se poursuit jusqu'au début du XIVe siècle, avec le porche, et même aux XV et XVIe, avec l'adjonction des chapelles latérales de la nef. Viollet-le-Duc restaure l'édifice de 1844 à 1854. Notre-Dame abrite aujourd'hui un patrimoine artistique exceptionnel, avec ses vitraux des XIIIe-XXe siècles, ses sculptures, dont une

superbe mise au tombeau et une tour eucharistique du XVe siècle, ou encore ses nombreux tableaux.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Afin de restaurer cet édifice témoin de plusieurs siècles de la vie de l'Auxois, la ville de Semur-en-Auxois a décidé, en lien avec plusieurs associations semuroises, d'ouvrir une collecte sous l'égide de la Fondation du patrimoine. Chaque donateur bénéficiera d'avantages fiscaux incitatifs et la Fondation du patrimoine pourra apporter une aide financière complémentaire en fonction du montant de la collecte. Vous pouvez soutenir notre projet en faisant un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation.

Mobilisons-nous !

Montant des travaux	1 900 000 € HT (1 ^{re} tranche)
Objectif de collecte	200 000 €
Début des travaux	Janvier 2025

Credit photos © Ville de Semur-en-Auxois



► BULLETIN de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la collégiale de Semur-en-Auxois

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/2563

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PD Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
la collégiale de Semur-en-Auxois**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : | | | | | | | | | |

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66% au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre